

A Paris, le 23 Novembre 2022

Europa'Table, la gastronomie et les valeurs européennes à l'honneur

La Fédération Française des Maisons de l'Europe, organise une seconde édition de l'événement culinaire Europa'Table, réalisé en partenariat avec les Maisons de l'Europe membres. Europa'Table, est un projet culinaire de grande envergure organisé à l'échelle locale et nationale, qui se déroule en deux phases et se conclut par un concours gastronomique national. Ce projet a pour but de mettre en valeur une alimentation saine et une agriculture durable en Europe. Cette deuxième édition se déroulera entre septembre 2022 et Mars 2023.

Le projet Europa'Table a pour objectif d'informer le grand public des actions mises en place par l'Europe en matière d'alimentation, d'agriculture et de sécurité alimentaire (Pacte vert, Stratégie de la Ferme à la Table...). Le projet met également en valeur le savoir-faire français en termes de gastronomie, d'alimentation et d'agriculture. Ce projet a un retentissement national puisqu'il est porté par les Maisons de l'Europe membres, qui sont présentes sur tout le territoire français.

Europa'Table se déroule en deux phases. La première phase consiste en la sensibilisation du public sur les thématiques énoncées précédemment. Les Maisons de l'Europe participantes se chargent de cette sensibilisation en organisant différents événements et interventions à échelle locale. Elles établissent également un partenariat avec des écoles hôtelières de leurs secteurs dans lesquelles elles appliquent ce même travail de sensibilisation auprès des chef.fe.s apprenti.e.s.

La seconde phase correspond à la phase de sélection des binômes qui concourront lors du concours gastronomique final, qui aura lieu en Mars 2023 à Nîmes. Cette sélection se fait librement par les écoles en hôtellerie-restauration et les Maisons de l'Europe.

Ce projet culinaire Europa'Table s'achève avec le concours gastronomique, Les Trophées Europa'Table. A cette occasion huit binômes d'apprenti.e.s chef.fe.s concourants présenteront un plat sur une thématique donnée. Ces plats seront jugés par un jury de chef.fe.s français.e.s et européen.ne.s.

La Commission Européenne et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères co-financent ce projet, qui s'inscrit dans le contexte de l'année européenne de la jeunesse (2022) et l'année européenne des compétences (2023).

A propos : La Fédération Française des Maisons de l'Europe est une organisation à but non lucratif créée en 1961. Elle est indépendante des partis politiques et autonome vis-à-vis des institutions communautaires et nationales. La Fédération a pour mission principale d'accompagner et de coordonner l'action des différentes Maisons de l'Europe adhérentes autour de projets fédérateurs. Pour en savoir plus à propos de la Fédération Française des Maisons de l'Europe plus sur notre site internet www.federation-maisonseurope.org

